

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles	11 781	11 781		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes	11 781	11 781		
Immobilisations corporelles	1 847 604	1 631 932	215 672	227 037
Terrains				
Constructions	1 286 812	1 131 174	155 638	156 872
Installations techniques, matériel et outillage	216 382	216 334	48	188
Autres immobilisations corporelles	344 410	284 424	59 986	69 976
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières	33 231		33 231	33 231
Participations et créances rattachées	33 231		33 231	33 231
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 892 615	1 643 712	248 903	260 268
Stocks	19 981	878	19 104	39 956
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	19 981	878	19 104	39 956
Créances				300
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances				300
Divers	607 264		607 264	534 940
Avances et acomptes versés sur commandes	33 047		33 047	32 565
Valeurs mobilières de placement	45 332		45 332	55 327
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	509 570		509 570	426 744
Charges constatées d'avance	19 316		19 316	20 304
ACTIF CIRCULANT	627 245	878	626 368	575 196
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 519 860	1 644 590	875 271	835 464

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	562 434	608 877
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 416	-46 442
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	567 851	562 434
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS	567 851	562 434
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000	
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	3 196	20 992
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	3 196	20 992
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 905	63 217
Dettes fiscales et sociales	105 409	99 944
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 938	10 331
Produits constatés d'avance	89 972	78 547
DETTES	287 420	273 029
Ecart de conversion – Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	875 271	835 464

Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	295 265	289 301
Production vendue	49 530	47 500
Prestations de services		
Legs		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	515 508	483 874
Reprises et Transferts de charge		220
Autres produits	827	1 015
Cotisations	51 103	51 425
Quote-part subventions renouvelables		
Total des produits	912 233	873 335
CHARGES		
Achats de marchandises	273 590	294 776
Variation de stock de marchandises	19 975	-6 079
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	3 577	5 133
Achats prestations		
Charges externes	280 283	270 762
Impôts et taxes	18 812	17 887
Salaires et Traitements	31 836	31 202
Charges sociales	12 077	11 803
Amortissements et provisions	46 417	61 292
Autres charges	221 823	236 095
Total des Charges	908 389	922 870
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 844	-49 535
Opérations faites en commun		
Produits financiers	4 715	3 884
Charges financières	344	848
Résultat financier	4 370	3 037
RESULTAT COURANT	8 214	-46 499
Produits exceptionnels	54	5 554
Charges exceptionnelles	2 852	5 498
Résultat exceptionnel	-2 798	56
Impôts		
Report de ressources		
Engagements à réaliser		
RESULTAT (Excédent ou Insuffisance)	5 416	-46 442

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 875 270.88 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 416.40 € avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

1 REGLES GENERALES

- 1.1 Conventions générales comptables appliquées
- 1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application
- 1.3 Informations à caractère fiscal

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

- 2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles
- 2.2 Créances
- 2.3 Dettes
- 2.4 Dépréciations inscrites au bilan
- 2.5 Fonds dédiés
- 2.6 Traitement des conventions de financement
- 2.7 Contributions volontaires
- 2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations
- 2.9 Informations sur la masse salariale

Annexes

1. REGLES GENERALES

1.1 Conventions générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2017, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.2 « changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application »,
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n° ANC N°2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

Néant.

1.3 Informations à caractère fiscal

L'association est considérée comme exonérée des impôts commerciaux du fait de ses activités et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

Annexes

2. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Cf. Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableau des amortissements

Règles comptables relatives à la définition, à la valorisation et à la dépréciation des actifs

Elles sont conformes aux récents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Immobilisations décomposables

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire d'immobilisations possédant un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

Modalités d'amortissement retenues

Conformément au plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L).

Les taux les plus couramment appliqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Constructions	L	10 – 50 ans
Agencements des constructions	L	10 – 20 ans
Logiciels et immobilisations incorporelles	L	1 – 10 ans
Installation matériel et outillage	L	5 - 10 ans
Matériel de transport	L	4 – 5 ans
Matériel de bureau et informatique	L	3 – 10 ans
Mobiliers	L	10 ans

2.2 Créances

Cf. Tableau Etat des créances et des dettes

Annexes

2.3 Dettes

Cf. Tableau Etat des créances et des dettes

2.4 Dépréciations inscrites au bilan

Une dépréciation de 877.50 € a été comptabilisée pour le stock de billets.

2.5 Fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la part des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée, est inscrite en charge en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Au bilan arrêté au 31/12/2017, il n'a été comptabilisé aucun Fonds dédiés.

2.6 Traitement des conventions de financement

*Cf. Tableau principales ressources d'exploitation de l'association -
Subventions d'investissement non renouvelables - Suivi des fonds dédiés -
Produits constatés d'avance*

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits de l'association, lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur,
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés (Cf. 2.5).

Les subventions d'investissement : par l'analyse des dispositions de la convention de financement ou - à défaut - en prenant en considération les contraintes de fonctionnement de l'association, on distingue :

- *Les subventions ayant servi à financer un bien non renouvelable par l'association (compte 131-139)*

Ces subventions financent des biens qui seront enregistrés à l'actif en immobilisations corporelles, alors que l'association n'a pas d'obligation de renouveler ces biens.

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable sont reprises au compte de résultat de chaque exercice au rythme de l'amortissement des biens financés.

Le compte de résultat n'est donc pas affecté car il n'est pas utile de dégager un autofinancement pour financer le renouvellement du bien.

Annexes

■ Les subventions ayant servi à financer un bien renouvelable par l'association (compte 102600)

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs, avec ou sans droit de reprise.

2.7 Contributions volontaires

Le bénévolat est estimé pour 2017 à 350 heures, soit un coût total de 13 300 €.

2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations

Engagements pris en matière de retraite

Néant.

Engagements reçus

Néant

Effectif du COSEM

Effectif moyen en 2017 : 1 salarié ETP

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 30 de la loi n°3006-586 du 23 mai 2006)

Rémunérations brutes : 0 €

Mise à disposition de personnel

La Mairie de TOULON détache du personnel au COSEM.

En 2017, quatre employés municipaux travaillaient pour le COSEM, et ont fait l'objet d'une refacturation de la part de la Mairie de TOULON pour un montant total de 161 617.72 €.

2.9 Informations sur la masse salariale

MASSE SALARIALE EXERCICE 2017	SALAIRES BRUTS	MOYENNE ETP 2017	EFFECTIFS 2017		
			Hommes	Femmes	Total
	31 790.22	1		1	1
Employés	31 790.22	1		1	1

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 781			11 781
Immobilisations incorporelles	11 781			11 781
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	1 273 812	13 000		1 286 812
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	216 382			216 382
– Installations générales, agencements aménagements divers	203 995			203 995
– Matériel de transport	66 361		15 460	50 901
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 339	1 175		89 514
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 848 889	14 175	15 460	1 847 604
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	33 231			33 231
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	33 231			33 231
ACTIF IMMOBILISE	1 893 901	14 175	15 460	1 892 615

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		14 175		14 175
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		14 175		14 175
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		15 460		15 460
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		15 460		15 460

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Début	Augmentations	Diminutions	Fin
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations	11 781			11 781
Total Immobilisations incorporelles	11 781			11 781
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 116 940	14 234		1 131 174
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industrie	216 194	140		216 334
Installations générales, agencements, aménagements	149 991	5 592		155 582
Matériel de transport	53 452	3 456	15 460	41 448
Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 276	2 117		87 393
Emballages récupérables et divers				
Total Immobilisations corporelles	1 621 852	25 539	15 460	1 631 932
TOTAL GENERAL	1 633 633	25 539	15 460	1 643 712

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 316 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance	19 316	19 316	
Total	19 316	19 316	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 878 Euro.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	608 877		46 442	562 434
Total fonds sans droit reprise	608 877		46 442	562 434
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-46 442	51 859		5 416
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total autres fonds	-46 442	51 859		5 416
Total fonds associatifs	562 434	51 859	46 442	567 851

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions		20 000			20 000
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		20 000			20 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 287 420 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes diverses	3 196			3 196
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts	3 196			3 196
Découverts et concours bancaires				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	77 905	77 905		
Dettes fiscales et sociales	105 409	105 409		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt				
Autres dettes	10 938	10 938		
Produits constatés d'avance	89 972	89 972		
TOTAL	287 420	284 224		3 196
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	17 796			

Charges à payer

	Montant
Provisions/conges payes	1 386
Org.soc/charges à payer	725
Charges à payer	9 896
Charges à payer 2017	781
Total	12 787

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGE CONSTATEE D AVANCE	19 316		
Total	19 316		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	89 972		
Total	89 972		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restan engager en fi d'exercice
		A	B	C	A-B+C
I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
CCAS	40 112	40 112	40 112		
MAIRIE	303 100	303 100	303 100		
MAIRIE MEDAILLES	11 613	11 613	11 613		
MAIRIE MAD PERSONNEL	161 618	161 618	161 618		
MAIRIE REAJUSTEMENT MS 205	-935	-935	-935		
Total	515 508	515 508	515 508		
II RESSOURCES ISSUES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Dons manuels					
Sous total					
Legs et donations					
Sous total					
Total					
Total général	515 508	515 508	515 508		



Grant Thornton

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

COSEM

Association

Mairie de Toulon

83 200 TOULON

Exercice clos le 31/12/2017

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et

de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris Ile France et membre

de la Compagnie régionale de Paris

RCS Paris B 632 013 843

Bureau de la Seyne sur Mer

183 Avenue de Rome ZA Les Playes

Jean Monnet Sud

83507 LA SEYNE SUR MER Cedex

20 AVR. 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Association COSEM

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres adhérents de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COSEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité

d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Seyne sur mer, le 20 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Stéphane Marcello
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles	11 781	11 781		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes	11 781	11 781		
Immobilisations corporelles	1 847 604	1 631 932	215 672	227 037
Terrains				
Constructions	1 286 812	1 131 174	155 638	156 872
Installations techniques, matériel et outillage	216 382	216 334	48	188
Autres immobilisations corporelles	344 410	284 424	59 986	69 976
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières	33 231		33 231	33 231
Participations et créances rattachées	33 231		33 231	33 231
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 892 615	1 643 712	248 903	260 268
Stocks	19 981	878	19 104	39 956
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	19 981	878	19 104	39 956
Créances				300
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances				300
Divers	607 264		607 264	534 940
Avances et acomptes versés sur commandes	33 047		33 047	32 565
Valeurs mobilières de placement	45 332		45 332	55 327
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	509 570		509 570	426 744
Charges constatées d'avance	19 316		19 316	20 304
ACTIF CIRCULANT	627 245	878	626 368	575 196
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 519 860	1 644 590	875 271	835 464

Bilan

**Net au
31/12/17**

**Net au
31/12/16**

PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	562 434	608 877
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 416	-46 442
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	567 851	562 434
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS	567 851	562 434
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000	
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	3 196	20 992
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	3 196	20 992
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 905	63 217
Dettes fiscales et sociales	105 409	99 944
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 938	10 331
Produits constatés d'avance	89 972	78 547
DETTES	287 420	273 029
Ecart de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	875 271	835 464



Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	295 265	289 301
Production vendue	49 530	47 500
Prestations de services		
Legs		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	515 508	483 874
Reprises et Transferts de charge		220
Autres produits	827	1 015
Cotisations	51 103	51 425
Quote-part subventions renouvelables		
Total des produits	912 233	873 335
CHARGES		
Achats de marchandises	273 590	294 776
Variation de stock de marchandises	19 975	-6 079
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	3 577	5 133
Achats prestations		
Charges externes	280 283	270 762
Impôts et taxes	18 812	17 887
Salaires et Traitements	31 836	31 202
Charges sociales	12 077	11 803
Amortissements et provisions	46 417	61 292
Autres charges	221 823	236 095
Total des Charges	908 389	922 870
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 844	-49 535
Opérations faites en commun		
Produits financiers	4 715	3 884
Charges financières	344	848
Résultat financier	4 370	3 037
RESULTAT COURANT	8 214	-46 499
Produits exceptionnels	54	5 554
Charges exceptionnelles	2 852	5 498
Résultat exceptionnel	-2 798	56
Impôts		
Report de ressources		
Engagements à réaliser		
RESULTAT (Excédent ou Insuffisance)	5 416	-46 442

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 875 270.88 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 25416.40 € avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

1 REGLES GENERALES

- 1.1 Conventions générales comptables appliquées
- 1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application
- 1.3 Informations à caractère fiscal

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

- 2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles
- 2.2 Créances
- 2.3 Dettes
- 2.4 Dépréciations inscrites au bilan
- 2.5 Fonds dédiés
- 2.6 Traitement des conventions de financement
- 2.7 Contributions volontaires
- 2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations
- 2.9 Informations sur la masse salariale



Annexes

1. REGLES GENERALES

1.1 Conventions générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2017, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.2 « changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application »,
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n° ANC N°2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

Néant.

1.3 Informations à caractère fiscal

L'association est considérée comme exonérée des impôts commerciaux du fait de ses activités et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.



Annexes

2. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Cf. Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableau des amortissements

Règles comptables relatives à la définition, à la valorisation et à la dépréciation des actifs

Elles sont conformes aux récents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Immobilisations décomposables

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire d'immobilisations possédant un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

Modalités d'amortissement retenues

Conformément au plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L).

Les taux les plus couramment appliqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Constructions	L	10 – 50 ans
Agencements des constructions	L	10 – 20 ans
Logiciels et immobilisations incorporelles	L	1 – 10 ans
Installation matériel et outillage	L	5 - 10 ans
Matériel de transport	L	4 – 5 ans
Matériel de bureau et informatique	L	3 – 10 ans
Mobiliers	L	10 ans

2.2 Créances

Cf. Tableau Etat des créances et des dettes



Annexes

2.3 Dettes

Cf. Tableau Etat des créances et des dettes



2.4 Dépréciations inscrites au bilan

Une dépréciation de 877.50 € a été comptabilisée pour le stock de billets.

2.5 Fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la part des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée, est inscrite en charge en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Au bilan arrêté au 31/12/2017, il n'a été comptabilisé aucun Fonds dédiés.

2.6 Traitement des conventions de financement

*Cf. Tableau principales ressources d'exploitation de l'association
Subventions d'investissement non renouvelables - Suivi des fonds dédiés
Produits constatés d'avance*

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits de l'association, lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur,
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés (Cf. 2.5).

Les subventions d'investissement : par l'analyse des dispositions de la convention de financement ou - à défaut - en prenant en considération les contraintes de fonctionnement de l'association, on distingue :

- Les subventions ayant servi à financer un bien non renouvelable par l'association (compte 131-139)

Ces subventions financent des biens qui seront enregistrés à l'actif en immobilisations corporelles, alors que l'association n'a pas d'obligation de renouveler ces biens.

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable sont reprises au compte de résultat de chaque exercice au rythme de l'amortissement des biens financés.

Le compte de résultat n'est donc pas affecté car il n'est pas utile de dégager un autofinancement pour financer le renouvellement du bien.

Annexes

- *Les subventions ayant servi à financer un bien renouvelable par l'association (compte 102600)*

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs, avec ou sans droit de reprise.

2.7 Contributions volontaires

Le bénévolat est estimé pour 2017 à 350 heures, soit un coût total de 13 300 €.

2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations

Engagements pris en matière de retraite

Néant.

Engagements reçus

Néant

Effectif du COSEM

Effectif moyen en 2017 : 1 salarié ETP

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 30 de la loi n°3006-586 du 23 mai 2006)

Rémunérations brutes : 0 €

Mise à disposition de personnel

La Mairie de TOULON détache du personnel au COSEM.

En 2017, quatre employés municipaux travaillaient pour le COSEM, et ont fait l'objet d'une refacturation de la part de la Mairie de TOULON pour un montant total de 161 617.72 €.

2.9 Informations sur la masse salariale

MASSE SALARIALE EXERCICE 2017	SALAIRES BRUTS	MOYENNE ETP 2017	EFFECTIFS 2017		
			Hommes	Femmes	Total
	31 790.22	1		1	1
Employés	31 790.22	1		1	1



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 781			11 781
Immobilisations incorporelles	11 781			11 781
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 273 812	13 000		1 286 812
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	216 382			216 382
Installations générales, agencements aménagements divers	203 995			203 995
Matériel de transport	66 361		15 460	50 901
Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 339	1 175		89 514
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 848 889	14 175	15 460	1 847 604
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	33 231			33 231
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	33 231			33 231
ACTIF IMMOBILISE	1 893 901	14 175	15 460	1 892 615



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		14 175		14 175
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		14 175		14 175
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		15 460		15 460
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		15 460		15 460



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Début	Augmentations	Diminutions	Fin
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations	11 781			11 781
Total Immobilisations incorporelles	11 781			11 781
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 116 940	14 234		1 131 174
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industrie	216 194	140		216 334
Installations générales, agencements, aménagements	149 991	5 592		155 582
Matériel de transport	53 452	3 456	15 460	41 448
Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 276	2 117		87 393
Emballages récupérables et divers				
Total Immobilisations corporelles	1 621 852	25 539	15 460	1 631 932
TOTAL GENERAL	1 633 633	25 539	15 460	1 643 712



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 316 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance	19 316	19 316	
Total	19 316	19 316	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 878 Euro.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	608 877		46 442	562 434
Total fonds sans droit reprise	608 877		46 442	562 434
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-46 442	51 859		5 416
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total autres fonds	-46 442	51 859		5 416
Total fonds associatifs	562 434	51 859	46 442	567 851



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions		20 000			20 000
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		20 000			20 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 000			
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 287 420 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes diverses	3 196			3 196
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts	3 196			3 196
Découverts et concours bancaires				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	77 905	77 905		
Dettes fiscales et sociales	105 409	105 409		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt				
Autres dettes	10 938	10 938		
Produits constatés d'avance	89 972	89 972		
TOTAL	287 420	284 224		3 196
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	17 796			



Charges à payer

	Montant
Provisions/conges payes	1 386
Org.soc/charges à payer	725
Charges à payer	9 896
Charges à payer 2017	781
Total	12 787

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGE CONSTATEE D AVANCE	19 316		
Total	19 316		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	89 972		
Total	89 972		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restan engager en fi d'exercice
		A	B	C	A-B+C
I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
CCAS	40 112	40 112	40 112		
MAIRIE	303 100	303 100	303 100		
MAIRIE MEDAILLES	11 613	11 613	11 613		
MAIRIE MAD PERSONNEL	161 618	161 618	161 618		
MAIRIE REAJUSTEMENT MS 205	-935	-935	-935		
Total	515 508	515 508	515 508		
II RESSOURCES ISSUES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Dons manuels					
Sous total					
Legs et donations					
Sous total					
Total					
Total général	515 508	515 508	515 508		

